

Barème des prix de vente du gaz propane à usage domestique, livré par camion-citerne en France métropolitaine (hors Corse)

V1DOM

Tarif TTC du propane en euro par tonne.

Ces prix incluent la TICPE (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques) en vigueur à la date du barème.

Applicable au 1er janvier 2024
(Remplace le barème du 1er mai 2023)

1 - Prix du produit pour les clients ayant opté pour la « livraison prévisionnelle »

Capacité de citerne	Tarif haute saison hors option (1)	Tarif basse saison hors option (1)
moins de 1 300 kg	3 212,00	3 162,00
plus de 1 300 kg	3 178,00	3 128,00

2 - Prix du produit pour les clients ayant opté pour la « livraison à la commande »

Tranche de livraison unitaire	Tarif haute saison hors option (1)	Tarif basse saison hors option (1)
de 151 à 450 kg	3 437,00	3 387,00
de 451 à 650 kg	3 312,00	3 262,00
de 651 à 1 300 kg	3 262,00	3 212,00
plus de 1 300 kg	3 228,00	3 178,00

3. Prix de l'option verte

Nom de l'option	Tarif de l'option
Option compensation carbone	24,00

Le tarif unitaire de l'option verte proposée vient s'ajouter au tarif du produit du barème. Son évolution est indépendante de l'évolution du prix du gaz propane.

Les clients ayant opté pour la « livraison prévisionnelle » ont choisi la tranquillité en nous confiant la gestion de leurs livraisons. Ils bénéficient d'un joker antihausse permettant de profiter du tarif antérieur au barème du 1er janvier 2024, pour toutes livraisons effectuées jusqu'au 31 janvier 2024.

Les clients qui refusent une livraison ou le plein de la citerne perdront les avantages du barème « livraison prévisionnelle » et se verront appliquer le barème « livraison à la commande ».

Les clients ayant opté pour la « livraison à la commande » ont choisi la liberté en commandant en toute autonomie. Ils s'engagent à surveiller la jauge de la citerne. Lorsqu'elle est proche de 30 % nous conseillons de commander en quelques clics dans l'Espace Client sur butagaz.fr.

Vous pouvez retrouver ce barème dans votre Espace Client sur butagaz.fr ou en contactant votre Distributeur Butagaz.

(1) Tarif basse saison applicable du 01 mai au 30 septembre. Tarif haute saison applicable du 01 octobre au 30 avril.

TVA applicable : 20 %. Ces prix s'entendent pour paiement comptant sans escompte, net franco installation Client.

Les livraisons étant faites par camion-citerne muni de volucompteur, la conversion volume / poids sera faite suivant le tableau publié par la Chambre Syndicale du Raffinage.

La température du produit en phase liquide requise pour le calcul de cette conversion sera relevée à mi-temps de la livraison chez le Client.